

Assemblée Générale Mixte de SCOR du 17 mai 2024

Les actionnaires de SCOR adoptent toutes les résolutions proposées, à l'heure où SCOR renforce encore davantage sa stratégie en faveur du développement durable

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de SCOR SE s'est tenue à Paris le 17 mai 2024 au siège social, 5, avenue Kléber, 75016 Paris, sous la présidence de M. Fabrice Brégier, président du conseil d'administration de SCOR SE.

L'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration ont été approuvées par l'assemblée générale.

L'assemblée générale a approuvé le versement d'un dividende de 1,80 euro par action au titre de l'exercice 2023. La date de détachement a été fixée au 21 mai 2024 et la date de mise en paiement au 23 mai 2024.

L'assemblée générale a par ailleurs approuvé le renouvellement de Madame Patricia Lacoste et Monsieur Bruno Pfister, en tant qu'administrateur de SCOR SE.

L'assemblée générale a également approuvé la nomination de Mazars et KPMG en qualité de commissaires aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité.

Enfin, le mandat de Monsieur Claude Tendil a pris fin à l'issue de l'assemblée générale de ce jour en application de l'article 10 des statuts fixant la limite d'âge des administrateurs à 77 ans.

Fabrice Brégier, président du conseil d'administration, remercie Claude Tendil, au nom de l'ensemble des administrateurs, pour son engagement et ses précieuses contributions aux travaux du conseil d'administration de SCOR depuis plus de 20 ans.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.scor.com/fr/assemblee-generale-2024>.

*

* *

Lors de l'assemblée générale, Thierry Léger, directeur général de SCOR, a annoncé un renforcement de la stratégie du Groupe en matière de développement durable.

Pour s'aligner sur l'accord de Paris et les trajectoires de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C¹ reposant sur les connaissances scientifiques, SCOR a fixé sa première cible intermédiaire de décarbonation sur le périmètre des entreprises ayant leur siège social en Europe, applicable à ses activités d'assurance dommages directe et de réassurance dommages facultative (sur les lignes

¹ La trajectoire scientifique de 1,5°C fait référence à l'objectif défini dans le cadre des efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, qui consiste à limiter le réchauffement de la planète à une augmentation de 1,5°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle.

commerciales du protocole PCAF², quand les données des entreprises sont fiables). En s'appuyant sur la méthodologie PCAF (version 1 datée novembre 2022), l'objectif de SCOR est d'atteindre une réduction de l'intensité des émissions carbone de 23% à horizon 2030 par rapport à fin 2022.

SCOR s'efforcera d'atteindre cette cible intermédiaire de -23% à horizon 2030, de manière raisonnable. Cependant, atteindre cette cible dépend de facteurs hors du périmètre de contrôle de SCOR. Les actions et politiques des pouvoirs publics, et la transition de l'ensemble des parties prenantes vers la décarbonation de l'économie réelle, sont des éléments déterminants pour que le monde respecte l'Accord de Paris. D'autres facteurs liés à la science du climat et aux développements politiques, géopolitiques, économiques et réglementaires qui sont hors du périmètre de contrôle de SCOR pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe à atteindre sa cible. Sans action décisive et globale de la part des pouvoirs publics, SCOR ne pourra pas atteindre sa cible et le monde ne sera pas en mesure de respecter la trajectoire 1,5°C.

*

* *

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 19,4 milliards d'euros de primes en 2023. Représenté à travers 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans près de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse

Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Thomas Fossard
tfossard@scor.com

Retrouvez-nous sur

[LinkedIn](#)

Certifié avec  wiztrust

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

² Le *Partnership for Carbon Accounting Financials*.